



PARCOURS RELANCE 360

DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT RELANCE

Faites redécoller votre activité et renforcez vos atouts afin de réduire votre vulnérabilité face aux crises. Bénéficiez du PARCOURS RELANCE 360 de la CCI de Corse, totalement pris en charge grâce à notre convention de partenariat avec l'Agefice.

Cette période de crise inédite a révélé des problématiques spécifiques dans votre entreprise. Gestion des ressources humaines, gestion des finances, approvisionnement, digitalisation de l'entreprise... C'est le moment de faire un point rapide et précis pour organiser la reprise de votre activité.

»» NOS OBJECTIFS

- Vous aider à identifier les thématiques sur lesquelles des actions prioritaires sont à mener pour améliorer vos performances.
- Vous accompagner sur les premières décisions et orientations à mettre en place.

»» PUBLIC ÉLIGIBLE

Période concernée jusqu'au 31 mars 2021

Dirigeants travailleurs non-salariés et conjoints collaborateurs ou conjoints associés, ressortissants de l'Agefice, c'est-à-dire inscrits à l'URSSAF ou à la Sécurité Sociale des Indépendants et appartenant aux secteurs du commerce, de l'industrie et des services.

N'hésitez pas à remplir le formulaire sur le site de l'Agefice :

<https://agefice.info/offre-agefice-accompagnement-relance-reseau-cci>

SOLUCCIO

Les offres



Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse





PARCOURS RELANCE 360

»» NOTRE OFFRE

Un programme express d'accompagnement du dirigeant en 3 étapes :

1. Une évaluation des principaux postes à améliorer avec un plan d'actions prioritaires à engager.
2. Un accès immédiat à des contenus d'informations, webinaires, ateliers thématiques et un suivi par un conseiller de votre CCI qui apporte conseil et orientation vers des expertises internes ou externes.
3. Un bilan pour mesurer l'impact des actions engagées.

Le parcours Relance 360 repose sur une analyse de vos forces et faiblesses et vous engage dans des voies d'amélioration sur les postes suivants :

- adapter votre stratégie
- reconquérir vos marchés
- piloter votre entreprise en temps de crise
- gérer vos ressources humaines
- améliorer vos démarches qualités
- sécuriser vos approvisionnements
- relocaliser et développer vos partenariats
- réussir votre cession d'entreprise (si concerné)

»» MODALITÉS PRATIQUES

Un programme court : 2,5 jours répartis sur 3 mois. Des modalités de réalisation adaptées à la crise, en présentiel et/ou à distance. Un accès à des outils et contenus en ligne.

»» TARIF

1 625 € net de taxes, pris en charge intégralement par l'Agefice et la CCI de Corse.

»» CONTACT : Georgina FRATICELLI - 06.73.60.84.82 / g.fraticelli@ccihc.fr

SOLUCCIO

Les offres

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse

